



# INFOS MUNICIPALES

n°52

## « La petite Gazette »

février 2022

Document disponible en mairie, sur notre site : [www.mairie-ileauxmoines.fr](http://www.mairie-ileauxmoines.fr) –

Abonnement : [bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr](mailto:bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr)

### ACTUALITÉ

L'Assemblée nationale a adopté, en fin d'année 2021, un amendement à la loi relative à la différenciation, la déconcentration qui pourrait bénéficier à nos îles du Ponant. Le texte vise à faire « reconnaître dans la loi la spécificité des petites îles métropolitaines de Manche et d'Atlantique comme un ensemble de territoires aux caractéristiques spécifiques dont le développement équitable et durable constitue un objectif majeur d'intérêt national en raison de leur rôle social, environnemental, culturel, paysager et économique. »

Le texte global du projet de loi est à l'ordre du jour de la commission mixte Assemblée nationale-Sénat de fin janvier. C'est de ce travail de nos parlementaires que dépendra le vote du texte.

### LE PARKING DE PORT-BLANC

Dans la démarche d'équilibre de l'exploitation des parkings gérés par la Compagnie des Ports, il a été décidé de revoir les conditions de facturation à compter de cette année :

- Gratuité maintenue du 1er septembre au 30 juin
- Facturation à l'occasion de deux grands week-ends :
  - l'Ascension, cette année, les 26, 27, 28, 29 mai
  - la Pentecôte, cette année les 4, 5 et 6 juin

Après l'ouverture des sanitaires, la signalisation (panneaux classiques et digitaux) sera revue pour la saison.

### RAPPEL : ENQUÊTE SUR NOS BESOINS SOCIAUX

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est actuellement réalisée sur le territoire de l'Île-aux-Moines. Dans ce cadre, la mairie et le cabinet Populus Études vous invitent à participer à une enquête en ligne, accessible grâce au lien suivant :

<https://s1.sphinxonline.net/surveyserver/s/SPQR-Conseil/GMVA/questionnaire.htm>

Exprimez votre point de vue et participez à l'amélioration de la qualité de vie sur l'Île-aux-Moines. Des exemplaires « papier » de l'enquête peuvent être retirés en mairie.

Nous attendons vos participations avant le **1<sup>er</sup> février 2022**.

### ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ SUR L'ÎLE

Comme annoncé lors de la réunion publique du 16 octobre dernier, nous organisons une enquête auprès de chacun sur notre perception de la mobilité sur l'île. Elle est financée à 100 % par la Communauté européenne dans le cadre de notre réflexion sur le sujet.

Elle se déroulera sur huit journées du **15 février au 15 mars** (dont une partie pendant les vacances dites de février).

L'enquêtrice de l'association des îles du ponant, Émilie Gauter, ira à la rencontre de la population pour noter en direct les réponses au questionnaire (les 14, 18, 21 et 28 février, 7, 10, 11 et 14 mars).

Toutefois, il y aura aussi la possibilité de retirer un exemplaire papier à la mairie, et dans les commerces ouverts. Les questionnaires renseignés seront à déposer à la mairie ou dans la boîte aux lettres de l'entrée.

La synthèse sera restituée par le biais d'une prochaine Petite Gazette.

Merci du bon accueil réservé à la chargée de mission et du temps que vous consacrez pour permettre le recueil de vos points de vue.

### TRAVAUX AU DESSUS DE LA SALLE ANNEXE

Ils consistent à la réalisation de cinq studios munis chacun d'un coin repas, d'une douche, d'un WC. Ils serviront de logement pour les militaires du poste de gendarmerie provisoire. Prévus pour se dérouler sur trois mois et demi de février à mi-mai, ils sont retardés par la découverte de présence d'amiante, et reportés en septembre.

### PRÉPARATION FESTIVAL DES INSULAIRES

La prochaine réunion de travail est prévue en présence de Jean-Benoît Béven le **samedi 12 février à 16 h** en salle annexe.

Les personnes concernées recevront une invitation par mail.

Nous rappelons à tous que nous continuons à rechercher des lieux d'hébergement pour les festivaliers. Merci de se faire connaître auprès de Céline à la bibliothèque (ou par mail à [bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr](mailto:bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr)).

### CINÉ-CLUB

En prenant en compte l'adaptation des mesures de lutte contre la pandémie et le local de projection au Rinville, les séances du ciné-club sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

### CONFÉRENCE SUR LES ÎLES DE CROATIE

Pauline Filipo est doctorante à l'université de Limoges et prépare une thèse sur les comparaisons des îles du Ponant (Ouessant et l'Île-aux-Moines) et des îles croates.

**le jeudi 3 février à 17 h 30** en salle annexe,

Elle nous propose de faire une présentation grand public à destination des îliens, afin de se présenter ainsi que son sujet de thèse, mais aussi d'évoquer plus largement les îles croates et quelques aspects de la vie sur ces territoires. Pour cela, elle présentera de courtes vidéos d'îliens croates, qui racontent la vie sur leur île autour de quelques axes thématiques (agriculture, pêche, logement, tourisme...). Des sous-titres seront ajoutés à ces vidéos qui serviront de base à un moment d'échange. Ses directeurs de thèse, Louis Brigand et Nathalie Bernardie-Tahir, seront présents lors de ces événements, ainsi que l'asso ID-île. Cela lui permettra de se présenter aux habitants en amont du terrain, puisqu'elle sera à l'Île-aux-Moines au mois de mars.

### ÉLIMINATION DES ÉPAVES

L'opération d'évacuation des « épaves » avance en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'APER. Cependant, les procédures administratives concernant les bateaux abandonnés sont longues. L'affichage des constats de la DDTM sera effectué cette semaine en mairie pour 93 embarcations et engins de plage et durera 3 mois, 8 mises en demeure ayant déjà été effectuées par la DDTM auprès de propriétaires identifiés. Puis courra un délai de recours de 2 mois. Après quoi la commune sera définitivement propriétaire des embarcations et pourra, soit les envoyer en déconstruction, soit les donner à des associations ou les vendre. Donc le délai total de 5 mois nous amènera à début juin. Mais il est impensable en saison estivale d'effectuer l'évacuation d'environ 90 embarcations par la mer, et donc par le port. Celle-ci sera donc effectuée à l'automne, probablement en octobre.

Néanmoins, à l'issue du premier délai de 3 mois, soit fin avril, la commune va regrouper les embarcations afin de faciliter leur évacuation future et les retirer de la côte.

La bonne nouvelle est que le coût de transport maritime sera supporté par l'APER en tant que projet pilote et la commune ne supportera que les coûts générés sur l'île. Le coût pour les particuliers ayant demandé de leur propre initiative une évacuation de leur embarcation sera donc relativement limité. Il sera probablement voté lors du prochain conseil municipal.

### ÉLIMINATION DES ÉPAVES AUTOMOBILES

Alors que l'élimination des épaves sur le littoral est en cours, la commune souhaite s'engager également dans une **démarche d'élimination des épaves automobiles**.

En effet, le code de l'environnement considère qu'un véhicule abandonné peut :

- servir de gîte à des nuisibles susceptibles de générer une atteinte à la santé ou à la salubrité publiques (rats, frelons...);
  - constituer une atteinte grave à l'environnement (réservoirs percés, liquide batterie...).
- Aussi afin d'éviter des mesures administratives lourdes et coercitives (mise en demeure, amendes...), nous vous proposons d'agir ensemble sur cette voie.

La première étape de ce processus est le **recensement des véhicules hors d'usage** (VHU). Nous invitons toutes les personnes ayant connaissance d'un véhicule abandonné présent sur le territoire de la commune, à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie avant le 28 février 2022. Ensuite un centre de VHU agréé, procédera au retrait desdits véhicules aux frais des intéressés. La mutualisation de ces enlèvements devrait permettre un gain financier pour tous.

### LES PERMANENCES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pour recueillir les expressions des uns et des autres, les élus assureront des permanences de 10 h 30 à 12 h les **vendredis** suivants :

- 4 et 18 février
- 4 et 18 mars

### À RETENIR !

**Jeudi 3 février** : Conférence sur les îles croates, salle annexe 17 h 30

**Samedi 12 février** : Préparation Festival insulaires, salle annexe 16 h

**Samedi 12 février** : concert de Horla – INIZI – salle polyvalente 18 h 30

*Naturellement ces échéances peuvent être annulées en fonction des directives de l'Etat - Attention aux informations sur les panneaux d'affichage*

## CENTRE DE LOISIRS : Le programme des vacances de février

Vous trouverez les programmes et les fiches d'inscriptions en mairie ou sur le site internet de la commune. Vous pouvez contacter Anne-Cécile Joubaud au 07.70.00.50.90.

4 à 7 ans    8 ans et +    tout âge

	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
Matin 10 h – 12 h	éveil corporel motricité	expériences bricolage	bricolage cuisine	perles expériences	jeux	bricolage	masque dessin	motricité gymnastique	bricolage	cuisine atelier du goût
Après-midi 14 h – 17 h	trottinette rollers	cabanes golf	chasse au trésor	expériences Quidditch	mini tennis	cuisine	land-art skate-board	jeu de piste rallye photo	loto	peinture t-shirt escrime